

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Un organe semi-officiel du cabinet de Berlin, la *Gazette de Magdebourg*, publie en ce moment une série d'articles destinés, paraît-il, à démontrer que la situation en Alsace s'aggrave de jour en jour, et que le mécontentement de la population est à son comble. La feuille saxonne se plaît à faire voir que l'idée d'une nouvelle union de l'Alsace avec l'Allemagne gagne chaque jour du terrain. La *Gazette de Saxe* irait plus loin encore, et selon ses plans l'Alsace et la Lorraine seraient annexées au grand-duché de Bade qui serait alors élevé au rang de royaume, sous la suzeraineté de la Prusse, cela va sans dire.

On comprendra sans peine que nous n'attachions aucune importance aux arrangements imaginaires que la Prusse peut prendre sur le papier; mais il y a dans toutes ces folies un symptôme qu'il serait peut-être imprudent de laisser passer inaperçu.

D'après la *Correspondance du Nord-Est*, le bruit se répand qu'il serait tombé entre les mains de M. de Beust des dépêches dans lesquelles M. de Bismark, au moment de l'affaire du Luxembourg, aurait fait à l'Italie, pour s'assurer son alliance, des propositions très-avantageuses, et dont les résultats pour l'Autriche auraient été beaucoup plus graves que la cession de la Vénétie.

Si cette nouvelle se confirme, les conséquences peuvent être pour M. de Bismark plus fâcheuses que celles de la fameuse note d'Usedom.

L'empereur d'Autriche est de retour du voyage qu'il vient de faire en Hongrie.

S. M. François-Joseph a reçu le général Sonnaz et a entendu le rapport du général Moering sur la mission qu'il vient de remplir auprès de Victor-Emmanuel. On parle beaucoup à Vienne, depuis quelques jours, d'un double voyage du roi d'Italie à Vienne et de l'empereur d'Autriche à Florence.

Si ces témoignages d'amitié réciproque entre les deux souverains peuvent être considérés comme une garantie du maintien de la paix, peut-être les déclarations officielles de M. de Beust et de M. Menabrea, démentant tout projet d'entente entre les deux gouvernements paraîtront-elles peu en harmonie avec ces démonstrations amicales.

La *Correspondance du Nord-Est* nous transmet en outre une dépêche, d'après laquelle la France, l'Autriche et l'Italie se sont entendues pour entretenir à Rome une garnison en commun à l'époque du Concile. Cette entente peut exister entre les trois puissances susnommées; tout est possible aujourd'hui, même l'in vraisemblable; mais nous sommes certains que le gouvernement pontifical ne souscrira pas à cette « combinaison » en acceptant d'être gardé par ceux-là mêmes qui l'ont déjà dépouillé des quatre-cinquièmes de son territoire. Et nous regretterions que notre gouvernement prit part à une semblable proposition.

On écrit de Rome, le 12 avril :
 Le Pape a reçu hier et aujourd'hui plus de cinquante télégrammes de félicitations de la

part des principaux diocèses, couvents ou comités catholiques de l'étranger. Le nonce de Madrid a envoyé les félicitations des chefs du gouvernement espagnol. Le pape a fait remercier le corps diplomatique qui, par l'organe de M. de Banneville, son doyen, avait demandé d'assister à la messe d'hier.

Le directeur des télégraphes pontificaux est parti pour Florence dans le but d'y prendre des arrangements avec son collègue italien et de régler les comptes des deux administrations.

Le *Journal de Rome* dit que le Pape a reçu, outre les félicitations des souverains représentés à Rome, les félicitations de la reine d'Angleterre, de l'empereur de Russie, du roi, de la reine et du prince royal d'Espagne, de l'impératrice du Mexique, du roi de Wurtemberg, des grands-ducs de Toscane et de Mecklembourg-Stréltz.

Le Pape, dit l'*Osservatore*, a visité, ce matin, l'hospice Sainte-Anne-des-Carpentiers, et il a prié dans l'église où il a célébré sa première messe; puis il a reçu plusieurs pensionnaires de l'hospice qui s'y trouvaient déjà en 1819.

Ce soir, Sa Sainteté s'est rendue à Sainte-Agnès-hors-des-murs, où eut lieu l'accident du 12 avril 1855. En rentrant, le Pape a parcouru la ville, qui était splendidement illuminée en commémoration de son retour de Gaëte en 1850, le 12 avril. Des ovations enthousiastes l'ont accueilli sur son passage. Sa saut est excellente.

La tranquillité à Rome est parfaite.

Les lettres de Rome annoncent que le prési-

dent de l'Association de la jeunesse catholique italienne a apporté au Pape 250,000 francs.

Le prince Torlonia a remis à Sa Sainteté une somme égale.

Une députation allemande remettra un million de francs et une députation hongroise plusieurs centaines de mille francs.

Parmi les graciés politiques se trouve l'avocat Petroni, de Bologne, qui avait été condamné à la détention perpétuelle en 1857.

L'agitation continue en Belgique et la grève des ouvriers prend des proportions considérables.

Le bruit court que les ouvriers de Charleroi auraient suivi le mouvement et ne tarderaient pas à venir « fraterniser » avec leurs compagnons de Seraing.

Aux dernières nouvelles ce bruit ne s'était pas encore confirmé; mais il est positif que la plupart des charbonnages des environs sont abandonnés.

Voici, d'après une correspondance particulière adressée à l'*Indépendance belge*, quels seraient les motifs présumés de la grève actuelle :

« D'après les règlements, un ouvrier puddleur doit fournir par jour un minimum de huit charges ou « chaudes »; ce minimum fourni, il a le droit de quitter l'usine. Ce genre de travaux étant fort pénible et très-fatigant, il est très-rare qu'un ouvrier, en une journée, dépasse le minimum obligatoire. Il y a quelque temps, on voulut tenter diverses innovations à l'établissement et porter ce minimum de huit charges au nombre de neuf par jour. En outre, on défendit aux ouvriers de quitter

FEUILLETON.

9

LA GENDRILLON DU VILLAGE,

PAR RAOUL DE NAVERY.

(Suite.)

Mathieu supporta courageusement ce revers, Chiffon se multiplia dans la ferme. On vendit les belles pièces de toiles filées par la jeune fille et les servantes; on économisa d'une façon plus sévère encore et cependant, la Saint-Michel venue, il fut impossible d'acquitter complètement le prix des fermages. L'argent manquant, l'engrais fut forcément épargné; les terres moins bien fumées ne pouvaient donner une récolte capable de dédommager de l'année précédente. On connut bientôt à la ferme les angoisses de tout genre.

Ni Mathieu ni Chiffon ne se plaignirent; Julienne seule trouva qu'on la privait des friandises auxquelles elle était accoutumée.

Une paire de bœufs fut vendue, et on ne la remplaça pas. Les autres fermiers ne se doutèrent même pas de la gêne que subissaient leurs voisins, tant l'active jeune fille s'employa à sauvegarder l'honneur de son père.

Une seule personne, qui n'était point facile à tromper, s'en douta : ce fut la mère Campêche.

Rencontrant Pierre non loin de sa mesure, elle lui fit signe d'entrer, lui avança un escabeau et lui demanda brusquement :

— Cela va mal, là-bas ?

— La moisson a été mauvaise, c'est vrai !

— Et les bœufs roux ont été vendus... Crois-tu que je ne surveille pas un peu la ferme des Boulaies ? Les vieilles fées comme moi ont toujours une malice dans leur sac... Mathieu est fier et ne se plaindra à personne : il faut le deviner et essayer de lui rendre service presque sans qu'il s'en doute... Si tu crois que la Saint-Jean doive les trouver dans l'embarras, préviens-moi et je tâcherai de les tirer d'affaire.

— Vous, mère Campêche ?

— Vois-tu, mon garçon, je travaille encore comme une jeunesse, et par-ci et par-là les habitants du village me comptent de bons petits écus pour avoir donné une boisson salubre à leurs enfants, soigné la blessure d'un journalier ou sauvé le bétail de la maladie.

Je vis de rien : mon jardin fournit des légumes et des fruits, chacun y donne une journée de labour, et la vieille Campêche, qui oblige pas mal de pauvres, est à son tour obligée par les riches. Je m'étais dit souvent que j'amassais ce petit trésor pour quelque un... Il est dur à mon âge de n'avoir personne à aimer, et de penser que ni un fils, ni un neveu, ni un ami, ne viendra

prier dans le coin du cimetière où l'on me déposera... Mais il m'a fallu perdre l'espérance de m'attacher celui en qui j'avais mis beaucoup de ma tendresse, et les mauvais gars, comme les cabarets, me l'ont gâté... Il faut que ce que j'ai profité et serve à de bon monde : je demanderai à Mathieu s'il a besoin de mes mille écus.

— Mille écus ! s'écria Pierre, vous possédez mille écus !

— Tout autant ! la dot d'un travailleur qui serait épris d'une honnête fille.

— Donnez votre argent à Mathieu, mère Campêche; sauvez de la ruine les gens des Boulaies : ils le méritent tous.

— Cela ne t'affligera pas ?

— En quoi voulez-vous que cela m'afflige ?

— Mais cela te fait tort, cependant...

— A moi ?

— N'as-tu pas compris que je comptais te laisser mon héritage ?

— A moi ! non, mère Campêche, bonne et excellente, j'en suis indigne, comme de toutes vos bontés. Secourez Chiffon et ses frères, aidez au brave Mathieu : je vous en serai plus reconnaissant que si dès aujourd'hui vous faisiez ma fortune.

— Allons, tout n'est pas perdu ! dit la mère Cam-

pêche.

— Pour eux...

— Non, pour toi : il te reste un bon cœur.

La vieille femme offrit, en effet, ses mille écus à Mathieu; le fermier les refusa.

— C'est le pain de vos vieux jours, dit-il : il m'est impossible de savoir quand je pourrais vous les rendre. Laissez-moi attendre assez de la bonté de Dieu pour espérer le miracle qui doit sauver ma famille.

L'hiver survint.

Saison de repos pour les laboureurs, saison de travail intime. Tandis que le feu flambe dans l'âtre, que les fuseaux tournent, que les vieillards racontent, que l'on égrène les pois et que l'on tille le chanvre; tandis que le vent gémit dans les branches mortes des arbres et que la neige tombe au-dehors, la gaieté rit dans les groupes, la chanson se répète en chœur.

Alors les châtaignes cuisent sous la cendre, le cidre doux, écume dans les pots; on parle à l'avance de la fête de Noël, du réveillon qui suivra l'office de minuit, de la fête du gâteau des Rois.

Les mariages s'annoncent avec mystère, la vie intérieure semble se resserrer entre les membres de la famille et les proches voisins. Le plus souvent chaque fermier donne à son tour la veillée dans sa grange.

Dès que le jour finit, les femmes et les hommes, le-

l'usine avant six heures du soir, heure à laquelle arrivent les postes de nuit.

« Ces innovations furent d'autant plus mal accueillies, que cet accroissement de travail fut accompagné d'une diminution de salaire : réduction de 25 centimes par 1,000 kil. de matières fabriquées. »

Telle est, en effet, la cause avouée ; mais la cause occulte est moins connue, car satisfaction avait été donnée aux ouvriers sur les points fondés de leur réclamation, quand ils ont fait valoir de nouveaux griefs.

Un des gendarmes blessés dans la journée de vendredi est mort à l'hôpital.

Dans la nuit de dimanche à lundi, de nouveaux désordres ont motivé de nouvelles charges de cavalerie et d'infanterie, dont l'une à la baïonnette, aux abords de la station du chemin de fer de Liège. Le nombre des blessés, cette fois encore, a été très-considérable. Malheureusement, dit une dépêche de Liège, les coups n'ont pas porté seulement sur les émeutiers dont on voulait réprimer les désordres, mais encore sur un assez grand nombre de citoyens inoffensifs.

Les ouvriers avaient entamé le mur de l'établissement Cockerill, pour se procurer des projectiles ; mais, jusqu'à présent, ils ne paraissent pas avoir fait usage d'armes plus meurtrières.

Les dernières nouvelles de Seraing disent que la tristesse règne partout ; des débris de pierres jonchent les rues ; toutes les maisons, tous les établissements publics sont fermés ; des réverbères, des vitrines ont été brisés, des murs démolis.

On signale en outre une tentative de grève à Jemmappe.

L'Empereur a adressé au ministre d'Etat la lettre suivante :

« Palais des Tuileries, le 12 avril 1869.

« Monsieur le ministre,

« Le 15 août prochain, il y aura cent ans que l'empereur Napoléon est né. Pendant cette longue période, bien des ruines se sont accumulées, mais la grande figure de Napoléon est restée debout. C'est elle encore qui nous guide et nous protège ; c'est elle qui de rien m'a fait ce que je suis.

« Célébrer la date séculaire de la naissance de l'homme qui appelait la France la grande nation, parce qu'il avait développé en elle ces mâles vertus qui fondent les empires, est pour moi un devoir sacré auquel le pays tout entier voudra s'associer. A mes yeux, la meilleure manière d'honorer ce jubilé national est de répandre un peu de bien-être parmi les anciens compagnons d'armes de l'Empereur.

« Les deux millions sept cent mille francs que la Légion d'Honneur leur distribue tous les ans sont insuffisants pour assurer leur existence.

« J'ai pensé qu'on pourrait charger la Caisse des dépôts et consignations de servir à ces vieux soldats des pensions viagères plus élevées, en lui abandonnant le crédit alloué par la Chambre pendant le nombre d'années nécessaire pour le recouvrement de ses avances. De cette manière, on viendrait efficacement en aide à de glorieuses infortunes sans modifier en rien les dispositions du budget.

« Je voudrais qu'à partir du 15 août prochain tout militaire de la République et du premier empire reçût une pension annuelle de 250 francs.

« Le Corps-Législatif, je n'en doute pas, accueillera cette proposition avec le sentiment national qui l'anime à un si haut degré. Il pensera comme moi qu'à une époque où l'on se plaint des progrès du scepticisme, il est bon de récompenser les dévouements patriotiques et de les rappeler aux générations nouvelles.

« Réveiller les grands souvenirs historiques, c'est ranimer la foi dans l'avenir ; rendre hommage à la mémoire des grands hommes, c'est reconnaître une des plus éclatantes manifestations de la volonté divine.

« Je vous prie de vous entendre avec le ministre des finances et le ministre de ma Maison, afin de préparer un projet de loi et de le soumettre sans retard au Corps-Législatif, après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat.

« Sur ce, monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« NAPOLEON. »

ALLAN KARDEC ET LE SPIRITISME.

Le spiritisme est en deuil. La mort vient de frapper subitement son pontife, à l'heure où il allait se recueillir pour préparer la lutte qu'il se proposait de soutenir contre le concile œcuménique. Car, il faut bien le reconnaître, Allan Kardec est parvenu à élever le spiritisme à la hauteur d'un culte ; et en face du catholicisme il avait la prétention d'élever autel contre autel.

A une époque où Lamennais a signalé, comme la plaie du siècle, l'Indifférence en matière de religion, Allan Kardec a su trouver, dans le pêle-mêle des tables tournantes, des esprits frappeurs et des médiums lucides, le fondement d'un dogme nouveau, et les épîtres du nouvel apôtre ont fait, il faut bien le dire, plus facilement leur chemin que celles de saint Paul aux Corinthiens. La nouvelle de sa mort éveillera dans le monde entier de douloureux échos. Un prophète en plein dix-neuvième siècle, un illuminé à l'époque de la vapeur, du gaz et de l'électricité, n'est-ce pas là une curieuse figure ? Un fondateur de religion, après Fourier, Châtel et Jean Journet, n'est-ce pas là un signe du temps ?

Nous ne voulons toucher en rien à des études que la science a peut-être le tort de laisser

dans la pénombre de l'expérimentation occulte. Si le somnambulisme et le magnétisme occupaient un peu plus l'Institut, la foule trop crédule s'en impressionnerait un peu moins, et nous n'aurions à rendre compte que de phénomènes qui touchent à la psychologie. Mais la science dédaigne l'examen de ces questions pourtant sérieuses, et au lieu d'expériences intéressantes et dignes d'attention, nous nous trouvons en présence de pratiques sans contrôle et de propagande religieuse. En s'effaçant, les savants font place aux thaumaturges !

Donc le monde du magnétisme est livré aux apôtres, et dans cet apostolat Allan Kardec a su briller au premier rang. Les commencements du grand-prêtre avaient été bien humbles, bien durs, bien difficiles. Ne nous en étonnons pas. Mahomet avait bien été chamequier. Dans ces temps-là, M. Rivail... pardon ! avant de prendre son nom sacerdotal, Allan Kardec s'appelait purement et simplement M. Rivail, et sa modeste existence avait été en butte à bien des tiraillements.

Il avait commencé par tenir avec M^{me} Rivail, dans un coin de Paris ou de sa banlieue, un petit pensionnat de demoiselles. Puis, au bout de quelque temps, l'institution disparaît et M. Rivail devient contrôleur des Délassements-Comiques. *Primo vivere*, dit l'aphorisme philosophique. Mais la place ne convenait pas sans doute au futur évangéliste, et il entre peu après, comme employé, à la librairie religieuse de Pélagaud et dans les bureaux de l'Univers.

C'était à l'époque où les tables tournantes faisaient à Paris tourner les têtes. Il faut à la grande ville, comme aux enfants, un jouet qui l'amuse, en attendant qu'elle le brise : les tables tournantes, les ballons, la potichomanie, le vélocipède.

M. Rivail apprit que dans la rue Coquenard deux demoiselles Baudin se livraient à des expériences de magnétisme des plus curieuses. Le modeste employé du journal catholique s'y rendit. Ce fut son chemin de Damas. Il revint illuminé, converti, et dans sa conversion, il résolut d'aller plus loin que tous les expérimentateurs qui l'avaient précédé. Là où les médiums ne voyaient que des tables tournantes, des phénomènes produits par les esprits, M. Rivail vit tout un monde nouveau et le germe d'une doctrine dont il lui serait facile de faire une croyance religieuse.

Mais pour inspirer la foi, il faut enseigner, et pour commencer son enseignement, le nouvel adepte des tables tournantes fait un livre qu'il intitule le *Livre des esprits*. M. Rivail... pardon ! l'humble teneur de livres a dépouillé le vieil homme, et son ouvrage porte la signature d'Allan Kardec, qu'il va rendre chère à tous les partisans du spiritisme.

Ce nom d'Allan Kardec nous donne d'ailleurs la clef de la doctrine enseignée par le nouvel

apôtre. Cette doctrine repose sur la croyance à la réincarnation, c'est-à-dire au retour de l'âme dans ce monde par une incarnation nouvelle, à de longues périodes de temps. C'est ainsi que les esprits révélèrent à M. Rivail qu'il avait déjà vécu sur cette terre au douzième siècle, et qu'il avait à cette époque, le rang de chef de clan, en Bretagne, sous le nom d'Allan Kardec.

Chef de clan ; ni plus ni moins. Il faut convenir que la vérité nouvelle ne s'était pas montrée généreuse envers son révélateur, puisque la réincarnation lui avait joué le mauvais tour de le faire descendre à une position tout-à-fait secondaire. Au *bouï-bouï* des Délassements-Comiques, le chef de clan ne voyait plus d'autre chef que le chef de claque. Mais comme il est permis de prendre son bien où on le trouve, M. Rivail n'hésita pas à reprendre le sien. Adieu M. Rivail et vive Allan Kardec !

Vous voyez l'attrait de la réincarnation. La mort n'est plus que la coulisse du théâtre, où l'acteur va prendre au magasin des accessoires un nouveau costume pour reparaitre en scène ; et ce retour doit, bien entendu, suivre une gamme ascendante. « Sera-t-il Dieu, table ou cuvette ? » Console-toi, pauvre défunt, tu seras Dieu ; les esprits révélateurs sont trop polis pour te refuser le gros lot de la loterie !

Le verbe était trouvé. Il ne restait plus qu'à le répandre pour attirer les malheureux et les faibles. Allan Kardec publie des brochures ; on se les arrache. Il publie des livres, ils se vendent comme du pain. Il fonde la *Revue spirite*, elle a des abonnés sur toute la surface du globe. Il organise des réunions où l'on entre en payant ; elles attirent la foule. Le culte du spiritisme compte ses adeptes par milliers.

Les pratiques de cette religion ne manquent pourtant pas d'être assez monotones. Allan Kardec, pour écarter toute idée comique ou ridicule, avait prescrit, comme unique communication avec les esprits, celle de l'écriture. Comme Mangin, les adeptes de la réincarnation ne croyaient qu'au crayon. Les phythonnistes, c'est-à-dire les médiums, s'asseyaient à une table ; les esprits conduisaient leur crayon, et la dictée terminée, on relisait avec onction les révélations d'outre-tombe, et l'assistance s'inclinait avec la docilité de Pandore.

Le spiritisme n'a pourtant plus la vogue retentissante d'autrefois. Tout passe, tout casse, tout lasse. Paris ne s'occupe guère plus de la petite chapelle, si bruyamment élevée par le nouveau prophète, et, en vérité, ce n'est pas nous qui nous plaindrons en voyant que les nouveaux dieux s'en vont.

Nous n'avons pas à faire ici la critique de ces aberrations misérables ; nous nous contenterons de faire observer que partout où le spiritisme a passé triomphant, la statistique a vu s'élever, dans une proportion notable, le chiffre des aliénés. *Et nunc erudimini !* (Illustration.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

nant des lanternes, s'avancent dans les chemins creux. On arrive ; les paroles de bienvenue s'échangent ; filles et garçons s'installent sur des bancs ou des chaises. On sculpte des battoirs pour les lavandières et des sabots de hêtre léger. On jase, on rit : c'est l'heure où il est permis de se sentir jeune et libre.

Les veillées d'hiver sont le délassement et le plaisir de l'année.

Mathieu donna chez lui les veillées à son tour ; mais la préoccupation du fermier ne lui permettait pas de se livrer à l'entrain des anciens jours ; Chiffon elle-même, Chiffon la joyeuse fille, avait maintenant le front pensif et la parole sérieuse. Quand Céleste, qui allait atteindre ses douze ans, lui demandait la cause de ce changement, Chiffon se rejetait sur l'état de souffrance de sa mère, sur la perte de Chérie et sur la fatigue qu'elle ressentait.

De fait, la pauvre fille n'avait aucun repos.

Janille n'était plus bonne à rien : presque aveugle, grondeuse, tracassière, elle dérangeait tout, sous prétexte de mettre en place. La seule chose dont elle s'acquittait encore à merveille, c'était de faire des cançons sur les voisins et de blâmer la façon dont Mathieu et sa fille gouvernaient la ferme.

Julienne, un moment domptée et abattue par le chagrin que lui avait fait éprouver l'annonce de la mort de

Chérie, n'avait pas tardé à reprendre ses anciennes habitudes.

Plus l'on sentait la détresse aux Boulaies, plus l'on manquait d'argent, plus elle se montrait exigeante.

Chiffon et Mathieu se réunissaient dans la petite étable ; là ils comptaient, additionnaient, calculaient ; le temps marchait, l'argent diminuait chaque jour, et l'époque d'un nouveau paiement approchait. Mathieu était fier, il lui en coûtait beaucoup d'exposer sa pénurie à ses maîtres.

Il dut cependant s'y résoudre. Heureusement il avait affaire à de braves gens, qui l'aimaient et l'estimaient. On le consola, on lui accorda du temps, on l'encouragea : car le pauvre homme finissait par se laisser abattre, et quand il revint de la ville, il paraissait tout content et tout ranimé.

Julienne n'apprit pas qu'il avait fait cette pénible démarche. Le printemps revint, le blé verdit, le travail augmenta et le labeur absorba pendant quelques mois toutes les pensées de Mathieu.

Les foins étaient beaux, la moisson s'annonçait bien, la bénédiction de Dieu paraissait être sur les campagnes, et lorsque Mathieu comptait les meules qu'il allait élever, et les sacs de blé qu'il enverrait au moulin, il oubliait l'arriéré de son bail et les inquiétudes de l'avenir.

Ce jour-là il fauchait le grand pré.

Le repas de midi était fini ; Chiffon avait gagné la ferme avec Céleste, et la bande des travailleurs s'était de nouveau allongée dans la prairie.

Les hommes maniaient avec une grâce robuste leur longue faux brillante au soleil ; la sueur coulait sur les fronts bruns ; au loin tintaient les clochettes des troupeaux et aboyaient les chiens vigilants.

On espérait avoir fini de faucher le grand pré avant la fin de la journée.

Mathieu, ranimé par le beau temps, égayé par les propos des valets et des journaliers, et comme rajeuni par les parfums de l'herbe des champs, retrouvait dans sa mémoire une chanson de faucheur et sentait dans ses bras une vigueur de vingt ans.

La besogne avançait ; les ombres grandissaient au pied des pommiers ; une égale ardeur animait les hommes qui travaillaient sous l'œil et en compagnie du maître, quand soudain Mathieu poussa un grand cri et tomba à la renverse sur l'herbe rougie.

Les faucheurs jettent leurs instruments à la hâte et s'inclinent vers le fermier ; puis, épouvantés, ils se reculent : le malheureux avait les deux jambes presque complètement coupées.

La faux d'un journalier, qui s'était trop approché de lui, l'avait atteint d'un coup terrible.

On entoura les jambes du blessé de mouchoirs et de

bandes de toile, puis on le porta sur le revers d'un fossé à l'ombre de trois grands chênes.

— Vite le médecin, dit François.

— Appelez le prêtre d'abord, répondit Mathieu.

Benoit courut en toute hâte au presbytère, tandis que Grand-Luc allait prévenir Chiffon.

Le malheureux qui avait blessé Mathieu sanglotait auprès de lui.

— Je ne t'en veux pas, lui dit le fermier, et pour te le prouver, voici ma main.

— Voulez-vous qu'on vous transporte à la ferme ? demanda François.

— Non, dit Mathieu, je pourrais mourir en route. Paysan, je vais expirer dans mon champ, en plein air, sous l'œil du bon Dieu qui bénissait mon travail. J'ai fini ma journée, il paraît ; j'aurais pu, hélas ! mieux l'employer...

Mathieu était couché sur le foin nouvellement fauché, ses jambes blessées laissaient couler un flot de sang impossible à étancher.

Avec ce sang s'écoulait sa vie...

— Pourvu que le prêtre n'arrive pas trop tard... murmura-t-il.

Un instant après, l'on vit une femme courant à travers les prés avec la rapidité que communique une mortelle inquiétude. Elle était suivie d'une petite fille pieds

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un arrêté de M. le préfet de Maine-et-Loire, en date du 2 avril 1869, est ainsi conçu :

Art. 1^{er}. L'inspection des officines de pharmaciens, des magasins de droguistes du département de Maine-et-Loire, aura lieu, en 1869, à partir du 15 avril, et devra être close le 1^{er} juillet.

Art. 2. Sont nommés inspecteurs de la pharmacie pour ladite année 1869, les membres des conseils d'hygiène et de salubrité publique désignés ci-après, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur.

MM. Bossard, docteur en médecine à Saumur ;
Bury, id. id.
Gautier, pharmacien à Saumur.

On ne saurait se figurer quelle complète métamorphose nos campagnes ont subie depuis quelques jours. Sous l'influence de la température élevée qui a commencé à se faire sentir au commencement de la semaine dernière, les blés, les seigles, les avoines d'hiver, qui faisaient assez triste mine, se sont transformés; ils ont pris de la vigueur et une teinte verte, indice de leur bon état.

Les travaux des champs, arrêtés par l'humidité des terres saturées d'eau, ont repris et sont poussés avec activité; quelques jours encore du temps qui règne en ce moment, et on aura regagné le temps qu'ont fait perdre la longueur des pluies de l'hiver.

La fameuse lune rousse, qui a commencé lundi matin, ne pouvait s'annoncer sous de plus favorables auspices; le temps, en effet, est magnifique. Dieu veuille qu'elle continue comme elle a commencé, et qu'elle ne nous fasse pas chèrement payer plus tard les beaux jours qu'elle nous donne à son début.

La Société des francs-tireurs des Vosges doit venir concourir à Angers, et nous croyons savoir que la Société des francs-tireurs de Maine-et-Loire lui prépare la plus chaleureuse et la plus sympathique des réceptions. Il est question d'un punch qui serait offert à tous les francs-tireurs qui prendront part au concours.

D'un autre côté, la Société de Sainte-Cécile et la musique des sapeurs-pompiers ne s'endorment pas, et prennent toutes leurs précautions pour que les Sociétés musicales soient convenablement reçues.

Samedi arrivent MM. les membres du jury. M. le maire doit, nous assure-t-on, leur donner un grand dîner. Pendant le repas, la musique des sapeurs-pompiers exécutera les morceaux les plus nouveaux et les plus brillants de son répertoire. (Maine-et-Loire.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE. CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE.

36^e SESSION

A Loches, le 7 juin 1869.

Le congrès archéologique de France, session de 1869, s'ouvrira le 7 juin dans la ville de Loches.

Les personnes qui auraient quelques renseignements utiles à fournir sur les antiquités de l'arrondissement sont priées de vouloir bien les adresser à M. d'Espinay, secrétaire du congrès. Toutes les adhésions et réclamations devront lui être également transmises.

Ci-après le programme des questions proposées au congrès :

Epoque Anté-Historique et Celtique.

1. Quels sont les monuments et les objets que l'on peut rapporter à l'âge anté-historique ?

2. Quel était l'usage et quelle est l'époque des silex du Grand-Pressigny ?

3. Quels sont les monuments celtiques de l'arrondissement ? — Quel est leur état de conservation ? — Ont-ils été fouillés ? — Quel est le résultat des fouilles ?

Epoque Romaine.

4. Quels sont les monuments gallo-romains de la région ? — Quelle influence ont-ils exercée sur l'architecture ? — Quel est leur état de conservation ?

5. Y a-t-il des camps retranchés dans la région ? — De quelle époque sont-ils ?

6. Quelles sont les voies romaines de la contrée ? — Le parcours en a-t-il été suffisamment exploré ?

7. A quelle époque appartient le bémier de Saint-Ours et quelle était sa destination primitive ?

Moyen-âge.

8. Architecture religieuse. — Quel est le caractère le plus général des églises de l'arrondissement de Loches et des contrées voisines ? — Indiquer autant que possible l'époque de la construction de ces églises.

9. A quelle époque faut-il attribuer les églises en petit appareil ?

10. Quelles sont les églises renfermant des cryptes ?

11. Indiquer le caractère architectural, les vicissitudes et les différentes époques des églises de l'abbaye de Beaulieu, de la collégiale Notre-Dame-du-Château et de l'église de Preuilly ? — Chapelle du Liget. — Chartreuse du Liget.

12. Les monuments du Poitou ont-ils eu une influence sur l'architecture des églises des cantons de Lahaye, Preuilly et Pressigny, sur les bords de la Creuse et de la Vienne ?

13. Y a-t-il quelque monument important

qui ait eu une influence sur l'architecture du pays à certaines époques ?

14. Quels sont les monuments du XIII^e siècle et quels sont leurs caractères ?

15. Du symbolisme. — Caractères des sculptures de Saint-Ours.

16. Quels sont les meubles anciens dignes d'être cités ? — Stalles, chaires, etc. Indiquer l'époque à laquelle ces meubles appartiennent.

17. Quelles sont les peintures murales les plus dignes d'être décrites ? — Description de celles de la chapelle du Liget.

18. Y a-t-il des vitraux remarquables dans les églises de l'arrondissement ? — A quelle époque remontent-ils ? — En connaît-on les auteurs ?

19. Quels sont les tombeaux les plus remarquables dans les églises de la région ? — Les pierres tombales y sont-elles nombreuses ?

20. Tombeau d'Agnès Sorel ; — ses vicissitudes ; — son état actuel ; — ses inscriptions ; — à qui attribuer la statue ?

21. Indiquer la situation des sépultures et des différents cimetières que l'on connaît dans l'arrondissement de Loches. — A quelles époques remontent-ils ?

22. Architecture civile et militaire. — A quelle époque remonte la construction du donjon de Loches ? — A qui faut-il l'attribuer ? — A quelles époques appartiennent les différentes enceintes du donjon, du château et de la ville de Loches, ainsi que les portes fortifiées du château et de la ville existant aujourd'hui ? — Qu'était l'enceinte dite du fort Saint-Ours ?

23. A quelle époque remontent les châteaux de Pressigny, Montrésor, Châtillon, etc. ?

24. Quels sont les monuments du pays bâtis par Foulques-Nerra ? — Quels sont leurs caractères ?

25. A quelle époque appartient l'ancien palais des rois de France à Loches ? — Quels sont les caractères de l'architecture de ce monument ? Diverses époques de sa construction.

Renaissance.

27. A quel usage était destinée la tour de St-Antoine ? — Quelle est l'époque de sa construction ?

27. Les monuments de la Renaissance et notamment l'hôtel de ville de Loches.

28. Des anciens ponts de l'arrondissement.

29. Coup-d'œil sur l'état des arts aux différents siècles.

30. Présenter la carte féodale de l'arrondissement de Loches.

31. Quelle part doit-on faire à l'histoire locale dans l'enseignement des écoles ?

32. Quels services les instituteurs primaires peuvent-ils rendre à l'archéologie ? — Moyens d'utiliser leur concours pour l'exploration et la conservation des anciens édifices ?

Le congrès s'occupera en outre de tous les monuments anciens de l'arrondissement et des

— Acceptes-tu la tâche que je te laisse, Victoire ?

— Oui, mon père, répondit-elle d'une voix calme.

— Ta mère, tes frères, tu pourras à tout ?

— Avec l'aide de Dieu.

— Vous l'entendez, vous tous qui avez été mes serviteurs et que j'ai traités en amis ; je lui remets l'autorité que j'avais moi-même ; promettez-moi de la secourir dans l'œuvre qu'elle entreprendra.

— Nous le promettons ! dirent les trois domestiques.

Après avoir adressé quelques bonnes paroles à tous ceux qui l'entouraient, Mathieu fit approcher Chiffon et lui dit :

— Victoire, tu donneras pour moi un baiser à ta mère, et tu lui porteras mon anneau de noces. Je l'ai fidèlement gardé, et le serment que je lui fis à l'église a été religieusement tenu. Pauvre Céleste ! ajouta Mathieu, ta sœur te reste, tu n'es pas orpheline... Donat, Prosper, et toi Louis, soyez soumis envers elle, soyez reconnaissants surtout... Monsieur le curé, une dernière fois, bénissez-moi... Le soleil disparaît derrière les peupliers, mon sang est presque tout épanché, j'en vais... sans souffrir... Dieu va séparer l'ivraie du bon grain... Priez pour le laboureur, mes enfants... Sa journée est finie... Chiffon, Victoire... Céleste, adieu... (La suite au prochain numéro.)

arrondissements voisins sur lesquels on lui communiquera des renseignements, lors même qu'ils ne seraient pas explicitement mentionnés dans le programme.

La souscription est toujours ouverte ; les personnes qui voudront souscrire pourront se présenter soit au bureau du journal le Lochois, soit chez le secrétaire du congrès.

Pour chronique locale : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

C'est le 15 avril que doit commencer dans la Chambre des communes la discussion du bill relatif à l'Eglise d'Irlande. Plus de 150 conservateurs se sont réunis chez le comte de Londale, conformément à une circulaire qui leur avait été adressée, pour se rendre auprès de M. Disraeli et s'entendre sur les amendements à proposer en comité à ce sujet.

Rome, 13 avril, soir. — On lit dans le *Journal de Rome* : Outre les souverains déjà nommés, le roi de Hanovre a aussi envoyé au Pape ses félicitations par une lettre autographe.

Madrid, 13 avril, soir. — La *Correspondencia* déclare que les faits avancés par l'*Etendard*, au sujet d'un emprunt qu'aurait fait le duc de Montpensier, sont complètement faux.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Aujourd'hui jeudi 15 avril 1869.

1^o La Dame Blanche, opéra-comique en 3 actes, musique de Boieldieu.

2^o Les Contributions Indirectes, vaudeville en un acte, par M. Thierry.

Le grand CIRQUE AMÉRICAIN, que nous avons déjà vu il y a deux ans, et qui a laissé dans notre ville de si brillants souvenirs, revient au milieu de notre population pour recevoir de nouveau ses applaudissements ; à la fin du mois, la direction de cet important établissement donnera plusieurs représentations à Saumur.

Prochainement nous publierons des renseignements sur cette troupe, composée des premiers artistes du Nouveau-Monde.

Sommaire du numéro de cette semaine de l'UNIVERS ILLUSTRÉ. — Texte : Le Monde et le Théâtre, par Jérôme ; Bulletin, par Th. de Langeac ; Lord Erlistoun, nouvelle par l'auteur de John Halifax ; Le Mont-Cenis, par A. Darlet ; Chronique du Sport, par Léon Gatayes ; Champs et jardins, chronique villageoise, par Eugène Noël ; l'Isthme de Suez, par X. Dachères ; Courrier du Palais, par maître Guérin ; Impressions de voyage en Circassie, par Alexandre Dumas ; Courrier des Modes, par M^{lle} Alice de Savigny. — Gravures : Le dernier jour de l'envoi des tableaux au Salon de 1869 ; le Mont-Cenis : Vue de Saint-Michel, dernière station de la ligne de la Savoie ; Modane, à l'entrée septentrionale du tunnel ; M. John Bright, ministre du commerce d'Angleterre ; l'Isthme de Suez ; Arrivée du vice-roi d'Egypte à Ismaïlia ; Entrée de la mer Méditerranée dans le bassin des lacs amers ; Nouveaux uniformes de l'armée fédérale suisse (deux gravures) ; Revue comique du mois, par Cham (douze gravures) ; Bonjour, monsieur. — Echecs ; Rébus.

M. RIELLAND, dentiste, quai de Limoges, 157, à Saumur.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

— Les squelettes de trente-huit compagnons de l'intépide explorateur Franklin, tous morts de faim à côté de sacs de chocolat et de cacao ! Cette découverte faite au pôle du Nord par le capitaine Clintock a fourni une triste confirmation du fait généralement reconnu que le chocolat n'a rien d'assimilant, et qu'il est, par conséquent, insuffisant pour soutenir la vie. Les personnes au fait de cette vérité, ainsi que du caractère indigeste et échauffant de cette substance, qui n'est qu'une com-

nus, échevelée, sanglotante, et de ses trois frères.

C'était Chiffon.

Elle tomba à genoux près de son père, s'inclina sur ce front déjà pâli par les angoisses de la mort, fit avancer Donat, Louis, Prosper et Céleste, et attendit avec un recueillement suprême ce que son père avait à lui ordonner.

Le curé arriva.

D'un regard Mathieu dit à ses enfants de s'éloigner.

Les faucheurs s'agenouillèrent dans un angle du champ, tandis que Mathieu faisait sa confession dernière.

Quand il eut achevé, le prêtre étendit la main sur son front et le bénit.

— Qu'ils viennent tous ! dit le mourant.

Chiffon reprit sa place, Pierre se prosterna aux pieds du fermier, et les serviteurs se rangèrent en silence sous les arbres.

Mathieu recueillit ses forces.

« — Je meurs en paix avec Dieu et avec les hommes, dit-il ; ma mort ne doit être imputée à personne : c'est un malheur. J'ai vécu moins sans doute que je n'aurais dû ; si j'ai donné à quelqu'un le mauvais exemple, je le prie de me pardonner... Je me reposerai en Dieu de ma vie de fatigue... cette vie de laboureur que j'ai aimée et que j'aurais choisie entre toutes.

» Chaque jour j'ai remercié le Seigneur de m'avoir permis de vivre au milieu de ses œuvres... Je voudrais en expirant vous léguer à chacun l'amour de la terre, de cette belle et féconde terre qui nous nourrit et dont la culture est saine à l'homme et utile à la société... Aimez les champs ! c'est un laboureur qui vous le conseille... gardez-y vos filles... Victoire, ma pauvre Victoire ! ton père va te quitter, et ta main ne sera plus jamais serrée dans la mienne... Je m'en vais, et en partant je ne puis pas même me dire que je laisse un bien prospère et une ferme en bon état. Tu vas avoir tout à faire ! C'est un rude fardeau qui va tomber sur tes épaules. Je te lègue à la fois ta mère, tes frères et les serviteurs. Il faut à tous le paiement, la nourriture et le bon exemple. Il faut pour tous le dévouement et l'amitié... Ah ! Victoire ! mon seul regret est de te laisser dans des embarras pareils... A ton âge ! mère de famille ! A ton âge être chargée d'une responsabilité qui souvent m'a effrayé moi-même... ! Mais tu crois en la Providence, ma fille, tu t'appuies sur elle ! Et d'en haut (car j'attends de la bonté de Dieu une place dans son paradis), oh ! crois-le, d'en haut descendra sur toi la bénédiction de ton père... »

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! murmura Pierre, et ne pouvoir mourir à sa place, moi qui ne suis bon à rien !

binasion de cacao et de sucre, sont forcées de s'en priver quoiqu'elles en aiment le goût. Les millions de gens qui souffrent de cette privation apprendront avec plaisir l'heureuse combinaison nouvelle faite par la maison DU BARRY ET CIE, place Vendôme, 26, Paris, avec les meilleures qualités de cacao, ce qui a produit un chocolat à la fois exquis au goût, plus nutritif et digestif que la meilleure viande, éminemment assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs, et qui rétablit l'appétit, la digestion, la santé et le sommeil rafraichissant aux personnes les plus irritables ou affaiblies, tant adultes qu'enfants.

Aussi, le public n'a-t-il pas tardé à apprécier le chocolat de DU BARRY.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréer, monsieur, etc. PERRIN DE LA HITOLE, vice-consulat de France. — **Certificat N° 65,715.** — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer ni dormir : elle était accablée

d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaieté d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissante, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs ; il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus affaiblis. En tablettes de 6 tasses, fr. 1 25 ; 12 tasses, 2 25 ; 24 tasses, fr. 4 ; 48 tasses, fr. 7 ; environ 20 centimes la tasse ; — et en poudre, en boîtes de 2 fr. 25, 4 f., 7 f., 16 f., pour 288 tasses 32 f., pour 576 tasses 60 fr.

DU BARRY et C^{ie}, 26, Place Vendôme, à Paris.

Se vend à Saumur, chez MM. J. OUR, ph., et COM-MON, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

BOURSE DU 13 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 85.
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 101 00.

BOURSE DU 14 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 71 00.
4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 101 35.

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Écho Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 18 avril 1869, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE,

DES BIENS

Ci-après désignés,

Dépendant de la succession de M^{me} veuve François BERTHELOT.

A Saumur, rue de Fenet, maison, composée de boutique et deux étages, cave et grenier.

Mise à prix. . . 1,200 fr.

Au Pont-Fouchard, près l'ancienne route de Doué, maison avec cour.

Mise à prix. . . 800 fr.

S'adresser audit notaire. (141)

A VENDRE,

UNE POULICHE, âgée de 5 ans, pouvant servir à la voiture et à la selle.

S'adresser à M. DU TEMPLE, Grand'Rue, n° 43. (136)

A VENDRE

Une jolie petite maison avec belles servitudes et grand jardin.

S'adresser à M^e VERNEAU, notaire à Vernoil-le-Fourrier. (155)

MAIRIE DE BAGNEUX.

CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE

ET

D'UNE MAISON D'ECOLE.

Le Maire de Bagnaux prévient les entrepreneurs de travaux publics, que le lundi 26 avril 1869, il sera procédé, à la Mairie de Bagnaux, à une heure précise de l'après-midi, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la construction, à forfait, d'une Mairie et d'une maison d'École.

L'ensemble de ces travaux s'élève à la somme de 14,900 fr., y compris les honoraires de l'architecte.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans et devis, cahier des charges, etc., à la Mairie de Bagnaux, et chez M. Joly-Leterme, architecte, rue de la Petite-Douve, à Saumur, tous les jours, de

midi à quatre heures (fêtes et dimanches exceptés).

Le Maire de Bagnaux, DEMAREST.

(148)

MAIRIE DE BROSSAY.

CONSTRUCTION D'UN CLOCHER

ET

PROLONGEMENT D'UNE SACRISTIE.

Le Maire de Brossay prévient les entrepreneurs de travaux publics, que le dimanche 25 avril 1869, il sera procédé, à la Mairie de Brossay, à une heure précise de l'après-midi, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter, pour la construction, à forfait, d'un clocher et prolongement d'une sacristie.

L'ensemble de ces travaux s'élève à la somme de 7,350 fr., non compris les honoraires de l'architecte.

Les concurrents pourront prendre connaissance des plans et devis, cahier des charges, etc., à la Mairie de Brossay, tous les jours, de midi à quatre heures (fêtes et dimanches exceptés).

Le Maire de Brossay, BERTHE.

(147)

Administration des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE

DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École impériale de cavalerie de Saumur.

Le samedi 17 avril 1869, à l'heure de midi, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de douze chevaux réformés, provenant de l'École de cavalerie.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

Le Receveur des Domaines, PARISOT.

(158)

A la suite de la vente des chevaux de l'École, il sera vendu, également aux enchères, UNE JUMENT de 4 ans, de demi-sang anglais, propre à la selle et au tilbury. (159)

On demande un homme pouvant panser un cheval et s'occuper d'un jardin.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Rue de l'Hôtel-Dieu, 5.

S'adresser à M. BLONDEAU, menuisier, rue de l'Hôtel-Dieu, Saumur.

M. GARREAU-RATOUIS

NÉGOCIANT,

Rue du Puits-Neuf, Saumur.

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a nullement l'intention de quitter le commerce d'ÉPICERIE et de CIRE, ainsi que quelques personnes mal intentionnées en ont répandu le bruit.

Il continuera les affaires comme par le passé. (97)

PAPIER WINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible qui attire au dehors l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels de la vie ; il est recommandé par les premiers médecins, pour la guérison des Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Grippe, Rhumatismes, Lumbagos, Douleurs, etc. Son emploi n'exige aucun régime. Une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. Prix de la boîte, 1 fr. 50 c., dans toutes les pharmacies. (542)

HABILLEMENTS

POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.



A LA BELLE JARDINIÈRE

11^{me} SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS,

Siège principal, rue Croix-des-Petits-Champs, 5, 7 et 9,

QUATRE MÉDAILLES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867

Pour perfection et bon marché de tous ses produits.

AVIS.

La Direction de la GRANDE MAISON DE PARIS a l'honneur d'informer sa clientèle de Saumur et des Environs, qu'elle a adressé à sa succursale de cette ville (A LA BELLE JARDINIÈRE) un assortiment considérable de Vêtements de printemps et d'été, dans lequel on trouvera tous les types de nouvelle création édités par la Grande Maison de Paris.

Ces articles rivalisent avantageusement avec les produits des premiers tailleurs de Paris, comme étoffes, coupes et façons, et surtout à des PRIX IMPOSSIBLES A NULLE AUTRE MAISON DE PROVINCE.

Les articles bon marché et à bas prix tiennent aussi une place importante dans cette collection. Chacun peut donc être certain de trouver à s'habiller à sa convenance.

PRIX FIXE.

A LA BELLE JARDINIÈRE

PRIX FIXE.

SAUMUR, 28, rue d'Orléans, 28, SAUMUR.

Saumur, imp. de P. GODET.